

/CS
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 87-268 du 24 Août 1987

chargeant le Camarade Ousmane BATOKO,
Ministre de la Culture, de la Jeunesse
et des Sports, de l'intérim du Cama-
rade Philippe AKPO, Ministre des En-
seignements Maternel et de Base, pour
compter du 17 Août 1987.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- W l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les lois constitutionnelles qui l'ont modifiée,
- W le décret N° 87-38 du 13 Février 1987 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 17 Août 1987, le Camarade Ousmane BATOKO, Ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports est chargé de l'intérim du Ministre des Enseignements Maternel et de Base pendant le congé administratif du Camarade Philippe AKPO.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 24 Août 1987

Par le **Président** de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliatiions : PR 6 CP/ANR 2 SA/CC 4 SGCEN 4 SPD 1 CPC 2 PPC 6
MEMB-MCJS 6 AUTRES MINISTERES 13 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 GCONB-DAN 2
ONEPI-1 PREFETS 6 UNB-FASJEP 2 JORPB 1.-